

12.01.2021 - 13:04 Uhr

Fermeture de succursales de l'UBS : Une décision incompréhensible en plein milieu de la pandémie

Zurich, 12 janvier 2021 - L'Association suisse des employés de banque (ASEB) critique la décision de l'UBS de fermer un cinquième de ses succursales au cours du premier trimestre 2021. Compte tenu de la deuxième vague de la pandémie du coronavirus et d'un éventuel second lockdown, une telle décision avec des retombées importantes n'est pas raisonnable à l'heure actuelle. Elle provoque une grande inquiétude, avant tout pour les salarié.e.s, mais aussi pour la place financière et aura des conséquences sur l'ensemble de l'économie.

Au milieu de la deuxième vague de la pandémie du coronavirus et en tenant compte d'un éventuel deuxième lockdown, l'annonce par l'UBS de la fermeture de 44 de ses 239 succursales en Suisse arrive à un moment particulièrement inopportun. La grande banque a beaucoup gagné pendant et à cause de la pandémie, non seulement grâce aux prêts et aux crédits immédiats accordés, mais aussi du fait de la garantie de l'État à d'innombrables PME, dont elle a indirectement profité. Selon toute vraisemblance, cela se reflétera dans les résultats du quatrième trimestre 2020 de l'UBS sous la forme d'un bénéfice supplémentaire. Cela rend la décision de fermer des succursales encore plus incompréhensible et démontre un manque de solidarité et de responsabilité sociale.

L'ASEB demande à UBS de suspendre sa décision au moins jusqu'à la fin de la pandémie de Corona

L'ASEB demande donc à l'UBS de suspendre sa décision de fermer des succursales au moins jusqu'à la fin de la pandémie du coronavirus et de faire preuve de solidarité avec ses employé.e.s et la société. En tant que plus grande banque de Suisse ayant une importance systémique, l'UBS a le devoir d'assumer ses responsabilités vis-à-vis de ses employé.e.s et de l'économie dans son ensemble en répondant positivement à la revendication de l'ASEB.

Plus d'informations :

Denise Chervet, directrice ASEB
079 408 92 40 / kommunikation@sbpv.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100016135/100862884> abgerufen werden.